

Un mouvement immobile ? L'innovation paysanne dans le Mbayar (Sénégal : 1908-1982)

18

« La guérilla devait évoluer comme un poisson dans l'eau,
oui, mais l'eau, c'est-à-dire la classe paysanne,
était une eau dormante. »

M. SCORZA (*La danse immobile*)

Mon arrivée à Ngohé m'a laissé l'impression étrange d'un passé éternellement présent : quelques cases de paille dans le sable, une activité agricole et pastorale faite de gestes simples, de tous temps répétés... Cette apparence d'immobilité, paralysante pour l'esprit de l'observateur, demandait à être dépassée. Seul un détour par une reconstruction historique a permis de saisir les mouvements en profondeur, les transformations, les innovations.

Le premier passage d'un train à Dombe, en septembre 1908, a marqué les esprits, car le sifflet de la locomotive avait causé un vif émoi. Cet événement est un excellent repère pour reconstituer l'organisation économique à l'échelon domestique. En effet, malgré leur précision, les écrits des administrateurs coloniaux ne nous révèlent rien de la composition interne des habitations. J'ai donc eu recours aux souvenirs des personnes âgées. Mais un doute plane sur la reconstitution ainsi opérée. Les souvenirs d'hier ne seraient-ils pas fortement teintés de ce qui est vécu de nos jours? Le recoupement des informations a permis de lever cette équivoque. Nous avons donc un tableau des activités économiques au moment où l'arachide allait occuper une nouvelle place dans le système de culture.¹

Dombe se trouve à quelques kilomètres au nord de Ngohé, dans le Mbayar, ancienne province du royaume du Baol, conquis et démantelé entre 1883 et 1894. L'apanagiste de cette province était un proche parent du souverain, mais il s'aventurait peu sur ses terres, car les habitants défendaient avec véhémence leur autonomie, parfois les armes à la main (GASTELLU, 1975). De nos jours, cet ancien canton comprend la ville de Diourbel qui fut, un temps, la capitale de la production d'arachide au Sénégal. Des enquêtes y ont été menées de 1966 à 1972. D'emblée, l'équipe qui travaillait dans le Bassin arachidier au Sénégal avait placé sa démarche non à l'échelon des individus mais à celui des groupes, des communautés, sans se limiter au domaine technique. L'expression de « dynamisme économique » permettait de restituer aux habitants du Bassin arachidier la plénitude de leurs initiatives.

Le thème de l'innovation a subi une transformation de vocabulaire qui rend compte des modifications de la pensée dominante, de façon caricaturale, il est vrai. Vers 1960, grande était la foi dans les promes-

1. Cette enquête s'insérait dans un projet collectif sur les « dynamismes économiques différentiels dans le Bassin arachidier au Sénégal », dirigé par P. Couty, économiste de l'Orstom, sous la responsabilité de A. Nicolai (université de Paris X-Nanterre). Les résultats ont été publiés dans deux ouvrages (COPANS *et al.*, 1972; DELPECH et GASTELLU, 1974). Un séminaire s'est tenu à Paris en 1970 pour comparer les recherches conduites sur ce thème dans plusieurs régions du globe (NICOLAI, 1970). Les données de terrain qui alimentent l'analyse sont accessibles dans GASTELLU (1981) et GASTELLU (1988). Cette histoire du Mbayar est arrêtée en 1982, date du dernier retour dans cette province.

ses du « progrès technique » (FOURASTIÉ, 1962 ; BROCHIER, 1967). Une voix, qui devançait les courants écologistes, s'élevait pour en souligner les limites, les aspects négatifs (ELLUL, 1990, rééd.). À partir de 1970 est apparu le terme de « transfert technologique ». L'universalité du progrès technique était implicitement remise en question, puisque son adaptation à des sociétés non industrielles posait quelques difficultés. Cette approche, encore ethnocentrique, était contestée aux alentours de 1980 quand a émergé le thème des technologies douces ou intermédiaires. Enfin, la réhabilitation récente de l'innovation, au sens de Schumpeter, souligne que l'attention se concentre sur l'acteur à qui est proposé un changement (YUNG et BOSC, 1992).

Dans le Mbayar, le thème de l'innovation sera abordé dans le cadre théorique d'une économie paysanne en Afrique de l'Ouest, ce qui lui donne une tonalité particulière. D'abord, l'accent est mis autant sur les possibilités qu'offre une organisation économique locale que sur les contraintes qu'impose le monde extérieur. Ensuite, l'innovation, non seulement technique ou institutionnelle, n'est que l'une des manifestations d'une dynamique plus vaste, qu'il est nécessaire de restituer pour lui donner sa pleine signification. Cette dynamique ne se déroule pas selon un mouvement linéaire. À des périodes de diffusion lente succède une acceptation accélérée, avec, parfois, des épisodes de rejet². Enfin, les innovations sont davantage provoquées par des mesures politiques, administratives, réglementaires que par les opérations de vulgarisation elles-mêmes. On ne peut les comprendre sans les resituer dans un contexte global, comme les disettes et sécheresses à l'échelon villageois, la politique du pouvoir central à l'échelon national, les variations des cours mondiaux à l'échelon international. À chaque moment, le choix résulte d'une confrontation entre une nouvelle configuration du contexte général et la rationalité paysanne des groupes locaux. Et dans le Mbayar, pour des raisons historiques, cette rationalité se manifeste non seulement par une comparaison entre la satisfaction des besoins et la pénibilité des tâches (TCHAYANOV, 1970), mais encore dans le maintien de l'autonomie du groupe domestique et de la communauté villageoise, du moins jusqu'aux limites permises par la société globale.

2. La même observation avait été faite par DUPRE et GUILLAUD (1988).

LA RECOMPOSITION DU SYSTÈME DE CULTURE : 1908-1939

L'extension de la culture de l'arachide s'est déroulée en plusieurs étapes au Sénégal. La première zone touchée a été le Cayor, proche de l'océan, où une rapide croissance de la production est observée

de 1840 à 1875, relancée par l'ouverture du chemin de fer entre Dakar et Saint-Louis en 1885. La région du Sine-Saloum a été atteinte une dizaine d'années plus tard. Quant au Baol, c'est la création de la ligne Dakar-Niger qui entraîne une augmentation de la production à partir de 1909³, ce qui est confirmé par les témoignages recueillis sur le terrain.

Le train et l'innovatrice

En 1908, l'arachide était présente dans le Mbayar, mais comme « culture de case », pratiquée dans des jardins familiaux, réservés aux femmes, et produite en petites quantités. La mise en place d'une ligne de chemin de fer déclenche son extension comme culture de plein champ.

À Ngohé, ce serait une femme qui aurait donné l'exemple de cette transformation⁴. Que ce fait soit avéré ou non importe peu. Plus importante est la signification de ce récit. Alors que les femmes étaient auparavant cantonnées aux tâches domestiques et aux jardins de case, elles participeront désormais à part entière aux travaux agricoles. Leur contribution à la formation d'une accumulation lignagère, c'est-à-dire au troupeau de bovins transmis en ligne utérine, en sera d'autant augmentée.

La frontière entre les royaumes du Sine et du Baol était, à la fin du siècle dernier, marquée par des bois épais, qui servaient de refuge aux habitants de Ngohé en cas d'attaque (VUILLOT, 1898). Cette périphérie fut défrichée et mise en culture pour augmenter les surfaces à cultiver. Des noyaux de peuplement issus du village central s'y installèrent pour contrôler les terres. Les faits peuvent être datés, car ils sont liés à un conflit entre le roi du Sine Coumba N'Doffène Diouf et les habitants de la province. Ces défrichements se sont produits au cours de la deuxième décennie du xx^e siècle, c'est-à-dire après l'installation du chemin de fer. Le recoupement avec des enquêtes de terrain permet de dater l'extension de la culture de l'arachide entre 1910 et 1914 (GASTELLU, 1968).

3. Selon VANHAEVERBEKE (1970), l'extension de la culture de l'arachide au Sénégal est liée au développement du chemin de fer, puis du transport par camion.

4. Journal d'enquêteur de Michel Diob (Ngohé, 26/10/67) : histoire racontée par Augustin Ndiaye. D'autres versions attribuent, cependant, cette innovation à un Toucouleur (GASTELLU, 1968).

Les possibilités du système de culture

La reconstitution de l'organisation économique de Ngohé en 1908 révèle les mêmes règles d'organisation que de nos jours. Tantôt l'habitation coïncidait avec le groupe domestique, tantôt elle se subdivisait en plusieurs groupes. La division d'une habitation en unités de production n'est donc pas due à l'extension de l'arachide et de l'économie de profit. De même, ces groupes domestiques se divisaient à leur tour en unités d'accumulation. En effet, le système de parenté partage chaque individu entre deux séries d'obligations : pouvoir

aux besoins de la vie quotidienne et contribuer à une accumulation de biens de prestige pour le lignage. Et ces obligations sont institutionnalisées dans des unités distinctes. Cette organisation économique est une donnée ancienne de la société locale.

Les productions agricoles de cette époque se partageaient en plusieurs types, qui ne correspondent pas à une division entre cultures :

- * type A : productions de mil et de sorghos entreposées dans les greniers du chef du groupe domestique et destinées à la seule autoconsommation collective des membres de ce groupe ;

- * type B : productions de mil entreposées dans les greniers d'un autre homme que le chef du groupe domestique. Si les productions de type A étaient insuffisantes pour assurer l'autoconsommation, on puisait dans les productions de type B. Dans le cas contraire, les productions de type B pouvaient être troquées, à un taux d'équivalence fixe, et permettaient ainsi au responsable de ces greniers de contribuer à la formation d'une accumulation lignagère, dans une unité économique autre que le groupe de production ;

- ◊ le type marginal C était constitué par l'arachide, culture de case réservée aux femmes, et dont le produit leur permettait de pourvoir à leurs besoins immédiats (acquisition de pagnes, etc.) grâce à des opérations de troc avec des marchands venus du Nord ;

- * types D et E : en sus de ces deux productions, certains groupes de production se livraient à la culture des haricots. Cette plante était l'objet d'un travail individuel masculin, et permettait de satisfaire dans une faible mesure à l'autoconsommation collective, aux besoins individuels, à l'accumulation lignagère. Quelques groupes détenaient aussi des champs de coton. Ces champs étaient cultivés individuellement par un homme, et le produit servait à la confection de pagnes grâce au partage du produit avec un tisserand⁵.

Quand on compare le système de culture passé aux productions relevées en 1967-1968, les constatations suivantes s'imposent :

- * le type A s'est maintenu dans le type A' (mils, sorgho) ;

- * le type B s'est maintenu dans le type B' (mils) ;

- * le type C a pris une importance qu'il n'avait pas ; il est devenu une culture de plein champ ;

- * le coton a disparu et les haricots sont devenus résiduels.

L'extension de la culture de l'arachide a donc été facilitée par les possibilités qu'offrait le système de culture antérieur. En effet, le type B avait accoutumé à une double possibilité :

- * possibilité, pour chaque homme responsable d'un champ de mil au cours de l'année agricole, de disposer du produit de sa récolte si la production des champs placés sous la responsabilité du chef du groupe domestique était suffisante pour assurer l'autoconsommation annuelle ;

5. Cette reconstitution a été réalisée pour les cultures principales. Elle n'a été faite ni pour les cultures associées, ni pour les arbres et produits de cueillette, ni pour quelques champs de manioc qui occupent l'emplacement d'anciennes habitations. On se doit de rappeler que le bétail est étroitement associé aux productions végétales.

* possibilité, pour la même personne, d'acquérir des têtes de bétail grâce au troc du produit de la récolte de mil, en vue d'accroître l'accumulation lignagère.

Le type marginal C avait accoutumé à deux autres faits :

* possibilité d'un travail agricole pour les femmes, du moins autour des cases (nécessités du travail domestique) ;

* possibilité d'utiliser le produit de la récolte d'arachides pour satisfaire des besoins individuels.

L'extension de l'arachide comme culture de plein champ a réuni ces quatre possibilités, avec, désormais, une claire distinction, dans le domaine des normes, entre des cultures masculines pour l'auto-consommation (mils et sorgho) et une culture féminine pour la vente (arachide). Les possibilités attachées à la culture antérieure du coton et des haricots étaient, elles aussi, reprises, alors que le système de culture était simplifié.

Cette extension de la culture de l'arachide n'a pas perturbé l'organisation économique antérieure. Pour preuve, les productions de type B se sont purement et simplement maintenues dans le type B'. Cette insertion a, d'ailleurs, été prudente et maîtrisée par les habitants, puisque, d'après des mesures effectuées à Nghé en 1967-1968, la superficie cultivée était répartie en deux tiers pour les mils et sorgho et un tiers pour l'arachide. C'était une première innovation.

Durant cette période, la force de travail était fournie par le groupe domestique et l'entraide villageoise. On n'a jamais évoqué, à Nghé, la présence de travailleurs saisonniers (*navétanes*), qui ont évité les zones de peuplement dense (FOUQUET, 1958). Les caractères d'une économie paysanne n'ont pas été modifiés dans leur substance.

Une innovation foncière

À la fin du xv^e siècle, après la fondation du village, le don que remettait un usager à un « maître de la terre » était symbolique et signifiait que la terre restait sous l'emprise du second. Il marquait un acte d'allégeance. Peu à peu, la redevance s'est alourdie. Elle a été exigée en monnaie avec l'apparition de pièces d'argent (*xalis gurdi*) au tournant du siècle. Dans le même temps, le droit d'une lignée de cultivateurs sur une parcelle s'affirmait face à la responsabilité du maître de la terre.

Un décret de 1931 autorisait tout cultivateur à revendiquer la propriété d'une terre qu'il avait mise en valeur dix ans de suite⁶. Face à cette menace d'expropriation, les maîtres de la terre ont réagi en limitant la durée d'utilisation des parcelles. Un jugement rendu à Nghé entre 1936 et 1938, et qui s'inspirait de l'esprit de ce décret,

6. Décret portant organisation des tribunaux coutumiers, cité par PEUSIER (1966 : 219).

a introduit le terme de location (*ndahu*) pour désigner la redevance foncière, désormais monétarisée et due à intervalles réguliers. La voie à des transactions foncières était ouverte. Cette évolution a été arrêtée après l'indépendance, avec la loi sur le domaine national de 1964 qui supprimait la charge de maître de la terre. La naissance d'un marché foncier a ainsi été contrariée.

Au cours de cette période, des possibilités se conjuguent à différents échelons pour faciliter l'extension de la culture de l'arachide dans le Mbayar. Un cours favorable à l'échelle internationale et la mise en place d'un réseau d'évacuation de la production au Sénégal ont poussé dans ce sens. Au sein des villages, le système de culture antérieur a permis l'expansion de cette culture. Toutefois, cette expansion a été limitée, et cette limite peut être interprétée comme une frontière posée par l'autonomie des groupes domestiques et des communautés villageoises aux interventions du monde extérieur.

DES TRANSFORMATIONS SYMBOLIQUES : 1945-1960

Le seuil de rupture entre la population et les ressources aurait été franchi dans les pays saennés entre 1930 et 1940 (VANHAEVERBEKE, 1970). Après la Seconde Guerre mondiale, la politique coloniale se fit davantage interventionniste dans les territoires d'outre-mer. Cette double évolution se conjugue dans le Mbayar, amplifiée par l'extension des débats politiques dans les campagnes sénégalaises. Désormais, on ne peut plus parler d'innovation au sens strict, mais d'une transposition dans d'autres registres que les domaines techniques ou économiques. La violence et la conversion religieuse restent les seules possibilités d'expression pour la société paysanne du Mbayar : une libération dans l'imaginaire? (ALTHABE, 1969).

Une transposition politique : la jacquerie de 1950

Les faits qui seront évoqués n'ont jamais été révélés au chercheur au cours des enquêtes de terrain. C'est le hasard qui m'a guidé vers eux, au cours d'une mission avec le conservateur des Archives nationales du Sénégal à la Gouvernance de Diourbel⁷. Le silence de mes interlocuteurs est symptomatique de leur comportement à l'égard de tout ce qui représente le monde extérieur.

La jacquerie de 1950 cristallise trois conflits qui se déroulaient aux échelons local, régional et national. À Ngohé, un conflit de légitimité

7. Je tiens à remercier
M. J.-F. Maurel,
qui a eu l'initiative
de cette mission.

pour l'accès à une charge villageoise partageait le village en deux clans dans toute une série de procès. Dans le Mbayar, un autre conflit mettait en présence deux prétendants au poste de chef de canton. Enfin, la préparation des élections législatives de 1951 opposait les partisans de la SFIO, perçue comme le parti de l'administration coloniale, et ceux du Bloc démocratique sénégalais, mené par Léopold Senghor et Mamadou Dia.

Un premier rassemblement des habitants du Mbayar eut lieu devant la résidence du commandant de cercle, le 14 avril 1950. Après un appel au calme, ils s'étaient dispersés, mais la tension persistait. Ils se réunirent de nouveau au même endroit le 17 mai, et les événements dégénérent. Il y eut des échauffourées et l'on arrêta quatre-vingt dix-neuf manifestants. Il s'agissait bien d'une rébellion. La tension se résorba peu à peu avec la nomination d'un chef de canton et la recherche de nouvelles solutions aux difficultés de la vie quotidienne.

L'interprétation de ces événements retiendra notre attention. L'interventionnisme d'après-guerre se traduit dans les pays seerer par les débuts de la mécanisation agricole, c'est-à-dire une modification des conditions de la production. Et il y eut intrusion de l'administration dans la vie des villages. La conjonction de trois conflits à des échelons différents explique la violence de la rébellion, manifestation de la défense de l'autonomie du groupe domestique et du village. À l'avenir, des solutions seront cherchées non plus dans l'opposition, mais dans la conversion à de nouvelles religions.

Une transposition religieuse : islam et catholicisme

Au début du xx^e siècle, le tidjanisme et le mouridisme naissants ne se diffusent que lentement dans les pays seerer, considérés comme « non-musulmans » dans le Sénégal de 1936 (VILLARD, 1943 : 32). Une rupture se produit à partir de 1950, aisément repérable à Ngohé grâce à des comptages effectués en 1970. Dans une zone qui passe pour catholique, la moitié des habitants se réclament du mouridisme. De plus, on note une accélération des changements de religion. Si le taux de conversion au mouridisme augmente entre 1940 et 1960, le taux d'adhésion au catholicisme devient plus important à partir de cette dernière date, bien que les catholiques restent minoritaires. Comme l'ont montré des tests psychosociologiques, le choix de l'une ou de l'autre religion répond à des objectifs différents (DELPECH et GASTELLU, 1974 : 121-142).

Une conversion massive au mouridisme à partir de 1950 exprime un recours au seul pouvoir qui offre une alternative à la dégradation

des conditions de vie. Les hauts responsables de la hiérarchie mou-ride servent d'écran entre l'administration coloniale et les commu-nautés paysannes après l'échec d'une opposition politique, à la suite d'une impuissance dans le domaine économique. Ils organisent les migrations de travail vers les zones sous-peuplées des régions de Diourbel et du Sine-Saloum.

L'adhésion au catholicisme s'accompagne, en général, d'une alpha-bétisation. Plus occidentalisés, les chrétiens jouent le rôle d'inter-médiaires entre l'administration et le monde paysan. Leur objectif est une insertion dans les filières modernes d'ascension sociale grâce à de petits emplois en milieu urbain. Ce regain du catholicisme coïncide avec l'indépendance du pays et le besoin de nouveaux cadres pour l'administration.

Entre 1950 et 1960, la société du Mbayar a transposé son dynamisme dans les domaines politique et religieux, en réponse à une pression du monde extérieur perçue comme de plus en plus forte. Cette pres-sion l'emportera lors de la période suivante.

Pendant la seconde période, la configuration des possibilités a changé. À l'échelon international, les politiques économiques se réorientent. Au Sénégal, cette réorientation se traduit par les débuts de la méca-nisation agricole et par une intrusion de l'administration coloniale dans la vie des villages. Comme cette intrusion se conjugue à un déséqui-libre de plus en plus apparent entre la population et les ressources, la palette des possibilités paraît restreinte à l'échelon local. Les compor-tements se transposent dans d'autres domaines, hors de la sphère de la production. L'autonomie politique devient le seul registre dans lequel peut s'exprimer la société villageoise.

LA GÉNÉRALISATION D'UN CHANGEMENT TECHNIQUE : 1960-1982

Après l'indépendance, le gouvernement relancera la mécanisation de l'agriculture entreprise en 1950. Ce fut, à partir de 1964, l'opéra-tion de la Satec dans le Bassin arachidier, reprise, ensuite, par un orga-nisme national, la Sodeva. Dans un premier temps, l'accommodation des recommandations techniques de la Satec fut prudente. Mais une loi de 1972 suscitera une course à la terre et, par contrecoup, une généralisation de la mécanisation.

Une accommodation prudente : 1960-1971

De 1960 à 1971, la conjoncture mondiale était encore dans la phase de croissance d'après-guerre. Cependant, la tentative de modifier les comportements de production se heurtera à de mauvais cours de l'arachide et à des sécheresses. Dans le Mbayar, les cultivateurs feront montre d'une accommodation prudente.

L'action de la Satec a été conduite de 1964 à 1968, puis relayée par la Sodeva. Le cahier des charges prévoyait une amélioration de 25% de la production d'arachide pour la durée d'intervention. L'opération était bien conçue et de grande envergure, avec des vulgarisateurs installés dans les villages sous le contrôle d'assistants techniques. Les thèmes d'amélioration portaient autant sur le mil que sur l'arachide, c'est-à-dire sur l'ensemble du système de culture. À Nghohé, les conditions climatiques furent mauvaises, en particulier pendant la saison des cultures 1967-1968.

À la fin de cette opération, la moitié des unités de production ne possédaient aucun équipement moderne dans trois quartiers recensés en 1970. De plus, les cultivateurs ont plutôt retenu les thèmes qui amélioraient les mils que ceux qui portaient sur l'arachide. Ce détournement de l'action de vulgarisation se comprend dans une mauvaise conjoncture climatique. Les habitants ont donné la priorité aux cultures pour l'autoconsommation. De plus, ils étaient réticents à un endettement pour s'équiper, car cet endettement, même à rembourser en nature, était perçu comme un risque d'un nouveau type, un risque économique.

Une innovation technique, signalée par les assistants de la Satec, est venue des forgerons du village (SATEC, 1968). Le matériel fourni par une entreprise moderne était fragile et livré avec de longs retards. Les forgerons du Mbayar l'ont imité et vendu à un meilleur prix. Leur fabrication était robuste, mieux adaptée aux tâches agricoles, car susceptible de perfectionnements par petites retouches, avec la garantie d'une réparation rapide et sur place⁸.

Enfin, et c'est le plus surprenant, ces biens d'équipement, quand ils étaient acquis, étaient intégrés dans les héritages matrilineaires. C'est un paradoxe, car les outils légers se transmettaient de père à fils. Mais les houes et semoirs mécaniques coûtaient cher. Ils ont donc été assimilés à des biens de prestige et transmis dans la même ligne que le cheptel bovin et les bijoux. Les apports du monde extérieur ont été interprétés selon les catégories de l'économie paysanne.

Cette accommodation face à des opérations de changement technique cédera le pas à une généralisation de la mécanisation quand le régime de la terre sera remis en cause.

8. Ainsi, les forgerons ont transformé les disques de 10 à 12 trous en disques à 24 trous, plus conformes aux consignes de la Satec pour les semis de l'arachide.

Une adaptation générale : 1972-1982

Cette période correspond au début d'une série de crises à l'échelon mondial. Au Sénégal, plusieurs sécheresses ont rendu l'État indispensable à la vie des villages par le biais de la distribution d'une aide alimentaire.

La loi de création des communautés rurales, en 1972, provoque une course à la terre dans le Mbayar. Parmi toutes les dispositions, les habitants n'ont retenu que la notion de « terres vacantes » : ils perdraient l'usage des terres qui ne seraient pas mises en valeur. Chacun a donc récupéré les parcelles qui auraient dû être mises collectivement en jachère en 1973, et le terroir a été cultivé dans sa totalité, à l'exception des bois sacrés. C'est ainsi qu'a disparu le système de rotation des terres avec restitution de la fertilité des sols grâce à la fumure du cheptel bovin (PÉLISSIER, 1966 ; LERICOLLAIS, 1972). Dans le même temps, les sécheresses éliminaient les variétés à cycle long au profit de plantes à cycle plus rapide, mais aussi plus productives, mises au point dans des stations expérimentales, et dont se félicitaient les habitants.

La course à la terre a pu avoir lieu grâce à une généralisation de la mécanisation agricole. Un comptage de 1981 montre que toutes les unités de production détiennent au moins un semoir et qu'elles sont suréquipées en houes mécaniques. On note, cependant, une insuffisance en cheptel de trait, malgré une augmentation très sensible depuis 1970. Cette généralisation de la mécanisation a été possible grâce aux opérations antérieures de vulgarisation de la Satec et de la Sodeva. Elle a entraîné la masculinisation de certaines opérations culturales comme les semis des mils et de l'arachide. Dans le même temps, la « gerbe de la porteuse », rétribution féminine qui récompensait le transport de gerbes de mil de la parcelle au grenier, a disparu. Mais la force de travail reste toujours fournie par le groupe domestique.

Durant cette troisième période, les possibilités d'action de la société villageoise restent toujours limitées. À l'échelon international, une dégradation des cours de l'arachide n'incite pas à une amélioration des conditions de la production. Au Sénégal, plusieurs sécheresses rendent l'État indispensable à la vie des villages. Cette intervention s'accompagne d'une réorganisation foncière et administrative. La restriction des possibilités explique une accommodation prudente des innovations techniques, accompagnée de réinterprétations. Toutefois, cette prudence disparaît quand une menace plane sur le régime de la terre. La généralisation de la mécanisation agricole doit être interprétée, alors, comme la manifestation de l'autonomie des groupes domestiques, qui cherchent à sauvegarder un bien essentiel dans une situation de saturation démographique.

CONCLUSION

Les faits signalés dans le Mbayar ne sont pas isolés. L'apparition d'une location foncière, une prudence à l'égard de la mécanisation ont été relevées dans le Diéghem, autre province du royaume du Baol, qui bénéficiait du même régime politique à l'époque précoloniale. Une forte autonomie locale expliquerait le repli des terroirs, la distance à l'égard des apports du monde englobant, du moins tant que le contexte global n'est pas modifié, ce qui s'est produit au Sénégal en 1972.

Cette nouveauté qu'a été l'extension de l'arachide comme culture de plein champ a suscité une vague d'innovations, à commencer par la recomposition du système de culture. Les possibilités du système antérieur l'ont facilitée. Les réactions à cette nouveauté ont débordé les domaines techniques et économiques, dans un type de société où les sphères de l'économique, du social et du religieux ne sont pas totalement dissociées.

Une interprétation peut être proposée. Pour chaque période, des possibilités et des contraintes se présentent aux échelons internationaux, nationaux et locaux. De la confrontation de ces possibilités et contraintes résulte le comportement des groupes domestiques à l'égard du monde englobant. La rationalité locale s'appuie sur un calcul entre la satisfaction des besoins et la pénibilité du travail. Mais le maintien de l'autonomie du groupe domestique et d'une identité villageoise peut contrebalancer ce calcul ou le renforcer, selon la configuration générale. La conjonction de quelques possibilités et de certaines contraintes permet de comprendre que l'innovation se manifeste dans des registres aussi différents que la modification d'un système de culture, la rébellion politique ou religieuse, l'adoption de techniques de mécanisation. Cette compréhension doit beaucoup à une démarche qui a placé le thème de l'innovation dans une dynamique sociale et globale, ce qui a permis de dépasser une apparence d'immobilité lors de la période d'observation.

Innovations et réinterprétations ne se produisent pas selon un mouvement linéaire et continu, mais à partir de seuils, qui manifestent des situations de crise. On retrouve la séquence brossée pour les agriculteurs du sud-ouest de la France face au maïs hybride : attentisme prudent, puis adoption généralisée (MENDRAS, 1976). Mais, au Sénégal, cette séquence s'insère dans une histoire longue, faite de multiples événements, dont un épisode de rejet à l'époque même des premiers essais de mécanisation.

Parmi les innovations, il faut distinguer les changements techniques, plutôt dirigés, et les transformations des institutions, davantage spontanées. Dans ce dernier cas, les innovations foncières sont une réponse à des mesures qui ne visaient aucunement un tel résultat. L'acte du gouvernant est ainsi détourné.

Et ce détournement est opéré dans le cadre d'une économie paysanne. Son caractère majeur, fondé sur le travail du groupe domestique, n'a pas été modifié, malgré une redistribution des rôles selon le genre et une amélioration de la productivité. La généralisation de la mécanisation agricole est due, elle aussi, à une mesure législative dont ce n'était pas le but. La population du Mbayer s'est montrée prudente face aux recommandations de la Satec et de la Sodeva. Mais, dès que le régime de la terre a été menacé, les chefs de famille ont fait appel à tous les moyens à leur disposition pour maintenir leurs droits, en particulier au matériel mécanique qui prouvait que les parcelles n'étaient pas abandonnées. Le changement technique se décrète-t-il? Dans le cas du Mbayer, on mesure qu'il existe un écart entre ce qui est voulu par les instances nationales et ce qui est décidé par les cultivateurs. En fait, par des mesures législatives, administratives, réglementaires, le gouvernement contribue à la modification d'un contexte global. Et les paysans réagissent à cette modification selon un raisonnement qui privilégie l'autonomie et l'intégrité du groupe domestique, qui met en balance la satisfaction des besoins et la pénibilité du travail, mais qui prête aussi une grande attention aux variations des prix aux producteurs. Nos théories ne rendent pas bien compte de cette duplicité des comportements.

Références bibliographiques

- ALHABE (G.), 1969 — *Oppression et libération dans l'imaginaire*. Paris, Maspéro, 354 p.
- BALANS (J.-L.), COULON (C.), GASTELLU (J.-M.), 1975 — *Autonomie locale et intégration nationale au Sénégal*. Paris, Pédone, 193 p.
- BROCHIER (J.), 1967 — *La diffusion du progrès technique en milieu rural sénégalais*. Paris, PUF, Études Tiers-Monde, 396 p.
- COPANS (J.), 1980 — *Les marabouts de l'arachide*. Paris, Le Sycomore, 263 p.
- COPANS (J.), COUTY (P.), ROCH (J.), ROCHETEAU (G.), 1972 — *Maintenance sociale et changement économique au Sénégal. I- Doctrine et pratique du travail chez les Mourides*. Paris, Orstom, coll. Travaux et Documents 15, 274 p.

- DELPECH (B.), GASTELLU (J.-M.), 1974 — *Maintenance sociale et changement économique au Sénégal. II-Pratique du travail et rééquilibres sociaux en milieu seerer*. Paris, Orstom, coll. Travaux et Documents 34, 274 p.
- DUPRÉ (G.), GUILLAUD (D.), 1988 — L'agriculture de l'Aribinda (Burkina Faso) de 1875 à 1983. Les dimensions du changement. *Cab. Sci. hum.*, 24 (1): 51-73.
- ELLUL (J.), 1990, rééd. — *La technique ou l'enjeu du siècle*. Paris, Economica, 424 p.
- FOUQUET (J.), 1958 — *La traite des arachides dans le pays de Kaolack, et ses conséquences économiques, sociales et juridiques*. Saint-Louis-du-Sénégal, Ifan, 261 p.
- FOURASTÉ (J.), 1962 — *Le grand espoir du xx^e siècle*. Paris, Gallimard.
- GASTELLU (J.-M.), 1968 — *La circulation des dons chez les Seerer de N'Gobé*. Dakar, Orstom, 37 p., mimeo.
- GASTELLU (J.-M.), 1975 — «L'autonomie locale des Seerer du M'Bayar». In BALANS (J.-L.), COULON (C.), GASTELLU (J.-M.) : *Autonomie locale et intégration nationale au Sénégal*, Paris, Pédone, 193 p.
- GASTELLU (J.-M.), 1981 — *L'égalitarisme économique des Seerer du Sénégal*. Paris, Orstom, coll. Travaux et Documents 128, 808 p.
- GASTELLU (J.-M.), 1988 — Le paysan, l'État et les sécheresses (Ngohé, Sénégal: 1972-1982). *Cab. Sci. hum.*, 24 (1) : 119-137.
- LERICOLLAIS (A.), 1972 — *Sob: étude géographique d'un terroir seerer (Sénégal)*. Paris, Mouton, Atlas des structures agraires au sud du Sahara 7, 110 p.
- MARTIN Cap., 1867 — Notes sur le Baol. *Moniteur du Sénégal et Dépendances*, 26 mars, n° 574.
- MENDRAS (H.), 1976 — *Sociétés paysannes*. Paris, A. Colin, 238 p.
- MERCIER (P.), 1959 — La vie politique dans les centres urbains du Sénégal. Étude d'une période de transition. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 27.
- NEKKACH (L.), s. d. — *Le mouridisme depuis 1912*. Dakar, Archives nationales du Sénégal, 1 G 56.
- NICOLAÏ (A.), 1970 — «Typologie sommaire des réponses sociales possibles face à une mise en contact asymétrique». In: *L'anthropologie économique face aux problèmes du changement en situation asymétrique*. Paris, Orstom, 112 p., multigr.
- PÉLISSIER (P.), 1966 — *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*. Saint-Yrieix, Imp. Fabrègue, 940 p.

PINET-LAPRADE, 1865 — «Notice sur les Sérères». *Annuaire du Sénégal et Dépendances*: 129-171.

ROCACHE, 1903 — *Monographie du cercle de Thiès*. Dakar, Archives nationales du Sénégal, 1 G 296.

SATEC (1968) par D. de la METTRIE — *Rapport annuel sur l'arrondissement de Ndoulo*. Dakar, *multigr.*

TCHAYANOV (A.), traduction de COUTY (P.), 1970 — *Théorie des systèmes économiques non capitalistes*. Dakar, Orstom, 24 p., *multigr.*

TEISSIER, 1907 — *Notice sur le droit coutumier des Seerers du Baol rédigée par M. l'adjoint des affaires indigènes Teissier, résident de Diourbel, mai 1907*. Dakar, Archives nationales du Sénégal, 1 G 330.

VANHAEVERBEKE (A.), 1970 — *Rémunération du travail et commerce extérieur: essor d'une économie paysanne exportatrice et termes de l'échange des producteurs d'arachides du Sénégal*. Louvain, Université, thèse, 196 p.

VILLARD (A.), 1943 — *Histoire du Sénégal*. Dakar, M. Viale, 265 p.

VUILLOT (P.), 1898 — Notes sur le Baol. *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, juillet, n° 6: 157-164.

YUNG (J.-M.), BOSCH (P.-M.), 1992 — *Le développement agricole au Sabel. IV - Défis, recherches et innovations au Sabel*. Montpellier, Cirad, coll. Documents systèmes agraires 17, 383 p.